

Maison d'Art des Pratiques Artistiques Adaptées



Pour toute information :
associationlacervellerose@gmail.com
Tel. 06.27.64.54.81
Pour nous suivre : **@lacervellerose**

Sommaire

1.Ouvrir un lieu

Une nécessité artistique et humaine
Un lieu inscrit dans le réel

2.Une conviction fondatrice

Refuser l'art comme outil
Le handicap comme manière d'habiter la création
Une inscription dans les droits culturels

3.Repenser la place du handicap mental dans la culture

Un constat historique et social
La MAPAA comme dispositif-pont

4.D'où venons-nous ?

La Cerveille Rose, une histoire de rencontres

L'association La Cerveille Rose
Un projet né de collaborations artistiques fondatrices

- Ça Mijote (2021)
- Le Monde à l'Envers (2023)
- Utopie (2024)

Un besoin identifié

5.Pour qui est la MAPAA ? Des artistes avant tout

Public concerné
Artistes accueilli-es aujourd'hui
- Trois portraits d'artistes

6.Présentation du dispositif MAPAA

Implantation et cadre
Un lieu pour créer autrement : habiter une école d'art

7.Comment travaillons-nous ?

L'atelier comme laboratoire vivant

Principes fondamentaux
Déroulement d'un atelier
Accompagnement artistique

8.Ce que la MAPAA transforme

Pour les artistes accompagnés.es

Pour les institutions culturelles
Pour les structures médico-sociales
Pour la société

9.Perspectives et développement du projet

Structuration et pérennisation
Déploiement artistique

- Expositions publiques
- Résidences d'artistes croisées
- Éditions et publications
- Création de parcours de professionnalisation

Rayonnement et transmission
Une utopie concrète

10.Un ancrage territorial et culturel

Partenariats avec les structures médico-sociales
Partenariats avec les acteurs culturels locaux
Participation à des événements et séminaires

11.Soutiens et perspectives

Soutiens institutionnels
Et demain ? Faire durer, approfondir, transmettre

- Approfondir les pratiques artistiques
- Valorisation, visibilité et transmission
- Formation et sensibilisation des professionnel·les
- Documenter l'expérience artistique en situation de handicap
- Design et outils créatifs
- Pistes de développement et collaborations

12.Organisation, gouvernance et partenariats

- Équipe artistique
- Coordination du projet
- Partenariats avec les structures médico-sociales

Bibliographie / Références



1.Ouvrir un lieu

Pourquoi une Maison d'Art des Pratiques Artistiques Adaptées ?

Une nécessité artistique et humaine

La MAPAA est née d'une nécessité simple et profonde : offrir un lieu où des artistes vivant avec un handicap mental puissent **créer, chercher, expérimenter et être reconnu.es**, non à la marge, mais au cœur même des institutions artistiques.

Il ne s'agit pas de proposer une activité occupationnelle ou un espace de soin, mais d'ouvrir un **véritable lieu de création**, exigeant et vivant, où l'art est envisagé comme un mode d'existence, une manière d'habiter le monde.

Un lieu inscrit dans le réel

Depuis septembre 2025, chaque lundi après-midi, la MAPAA s'installe au sein de l'**École nationale supérieure d'art et de design de Limoges (ENSAD)**. Un lieu d'art, un lieu d'apprentissage, un lieu de vie. Cette implantation affirme que les artistes vivant avec un handicap mental ont toute leur place **dans les espaces de recherche, de savoir et de création**.



2. Une conviction fondatrice

L'art comme fin, jamais comme moyen

Refuser l'art comme outil

À la MAPAA, l'art n'est ni un outil thérapeutique, ni une activité occupationnelle. Il est une **nécessité intérieure**, une façon d'exister au monde. Créer, ici, n'est pas réparer. Créer, c'est être artiste.

Cette approche s'inscrit dans le champ des **études handis**, qui considèrent le handicap non comme un déficit individuel mais comme une expérience située, produite par la rencontre entre un corps singulier et un environnement normé. Si les travaux d'Emma Bigé portent principalement sur le handicap physique, son analyse éclaire plus largement notre projet : les corps handicapés rendent perceptibles les normes qui structurent les espaces, les temporalités et les gestes du quotidien (Bigé, 2023). Cette lecture permet de penser également les vécus du handicap mental, en révélant comment les cadres institutionnels, culturels et sociaux influencent les manières d'être, de créer et de participer au monde. Reconnaître ces singularités comme des ressources créatrices rejoint l'analyse de **Henri-Jacques Stiker** pour qui le handicap n'est pas seulement une affaire de corps déficient, mais une construction sociale qui dit beaucoup de la manière dont une société accepte ou refuse la différence (Stiker, 2005).

Le handicap comme manière d'habiter la création

Le handicap mental n'est pas envisagé comme un manque, mais comme une **manière singulière**

d'habiter la création, de regarder, de composer, de faire forme. L'histoire de l'Art Brut, telle que pensée par **Jean Dubuffet**, demeure une référence fondamentale, mais elle n'est pas figée. Le concept a évolué, donnant naissance à des formes hybrides, art singulier, art hors-normes... qui interrogent sans cesse la frontière entre forme, difforme, informe et conforme. L'essentiel réside dans la capacité de ces artistes à préserver une **pulsion créatrice sans filtre**, à rendre visibles les mondes qui les habitent et à exprimer cette part d'inclassable qu'on leur demande si souvent de contenir. L'art devient ainsi une pratique constitutive de leur humanité, et de la nôtre. Cette création peut rappeler la pensée archaïque de l'enfance, faisant écho aux recherches d'**Arno Stern** sur l'émergence d'une mémoire organique commune. À d'autres moments, elle s'ancre dans une nécessité impérieuse de produire, de tracer, de remplir, avec acharnement ou avec une légèreté déconcertante. Les ateliers se déroulent dans une **plénitude profonde** : chacun.e vit sa trace, poreux ou non aux apprentissages, influencé.e ou non par les mouvements du monde. Comme le souligne **Charles Gardou** : « Une société inclusive et pacifiée [...] est perméable à d'autres productions de la pensée, goûts et représentations du monde[...]. Sans perméabilité à la pluralité des expressions et des héritages culturels, elle s'ankylose » (Gardou, 2012).

La réflexion de la MAPAA s'inscrit dans l'histoire critique de l'Art Brut formulée par Jean Dubuffet, qui, dans les années 1940, reconnaît la puissance créatrice d'œuvres produites en dehors des cadres académiques, notamment par des personnes hospitalisées, marginalisées ou vivant avec un handicap. Toutefois, la MAPAA se rapproche davantage de la notion d'**art différencié**, développée par **Luc Bou-**

langé au sein du **CREAHM**, une approche qui refuse de séparer l'art des personnes handicapées de l'art contemporain et qui vise au contraire leur pleine intégration dans ses réseaux, ses lieux et ses dispositifs de reconnaissance (Boulangé, 1987 ; Boulangé & Lambert, 1981).

Une inscription dans les droits culturels

Le projet de la MAPAA s'inscrit pleinement dans la reconnaissance des **droits culturels** :

- droit à la création,
- droit à l'expression,
- droit à la visibilité,
- droit à la reconnaissance artistique.

Rendre accessible la pratique artistique suppose un véritable travail sur les **outils, les techniques et les supports**. Le choix des techniques influence directement les possibilités de création. Selon les singularités motrices, cognitives ou sensorielles, certains outils seront plus adaptés que d'autres. Ainsi, la MAPAA s'engage à :

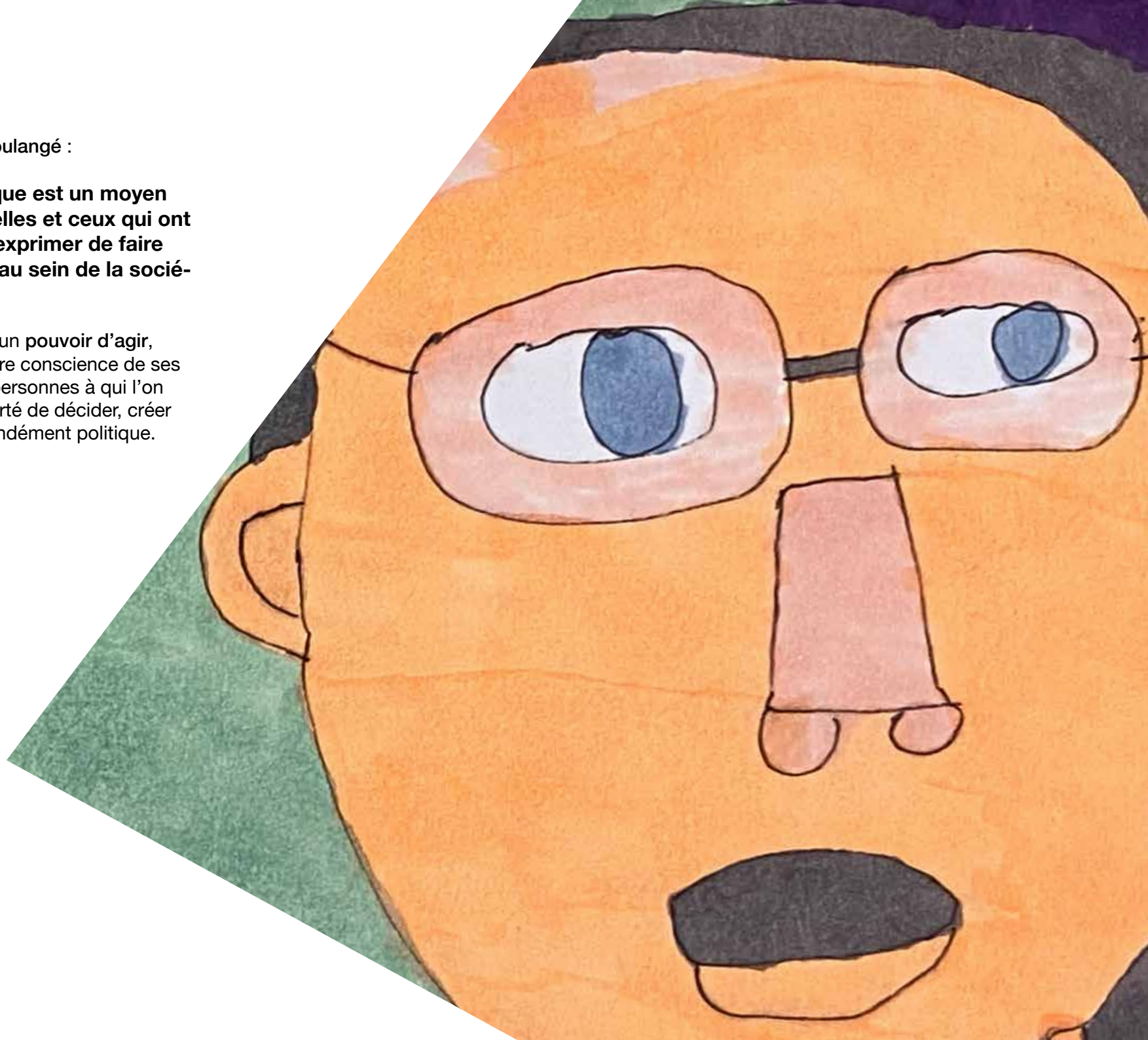
- offrir le choix le plus large possible de techniques et de médiums,
- ouvrir les possibles en termes de rendu,
- accompagner l'apprentissage des outils qui attirent chaque artiste.



Comme l'écrit Luc Boulangé :

La pratique artistique est un moyen formidable pour celles et ceux qui ont des difficultés à s'exprimer de faire entendre leur voix au sein de la société (Boulangé, 1987).

Créer, c'est retrouver un pouvoir d'agir, faire des choix, prendre conscience de ses capacités. Pour des personnes à qui l'on laisse rarement la liberté de décider, créer devient un acte profondément politique.



3. Repenser la place du handicap mental dans la culture

Un constat historique et social

Longtemps, les personnes vivant avec un handicap mental ont été maintenues à la marge de la cité et du champ artistique, perçues comme un public « empêché », en particulier en milieu rural. Si les structures médico-sociales demeurent indispensables, l'accès à une vie culturelle pleine, exigeante et légitime reste encore limité. Pourtant, la pratique artistique constitue un puissant vecteur de **valorisation personnelle et sociale**, favorisant la mixité des publics, la transformation du regard et l'émergence d'un véritable **vivre-ensemble**.

De nombreuses recherches montrent que le regard du public reste fortement conditionné par des normes esthétiques et sociales, qui tendent à exclure les productions des personnes vivant avec une déficience intellectuelle du champ de l'art « légitime » (Boulangé, 1981 ; Sousa Pereira, Pinto Thomas & Jacot, 2020). L'enjeu n'est donc pas seulement l'accès à la pratique artistique, mais également l'accès à **sa reconnaissance**. Les artistes de la MAPAA ne relèvent pas de pratiques « à part ». Leurs œuvres sont à considérer comme des **œuvres à part entière**, pleinement inscrites dans la création contemporaine.

La MAPAA comme dispositif-pont

La MAPAA vise à agir comme un pont entre :

- les structures médico-sociales,
- les associations d'accompagnement pour personnes en situation de handicap mental,
- les institutions culturelles,
- le champ de l'art contemporain.

Elle offre un lieu de création reconnu, situé **au cœur même d'une école d'art**, permettant aux artistes d'accéder à des expériences et à des pratiques généralement réservées à d'autres publics.



4. D'où venons-nous ?

La Cerveille Rose, une histoire de rencontres

L'association La Cerveille Rose

La MAPAA s'inscrit dans le prolongement des projets portés par l'association **La Cerveille Rose**, qui crée depuis quelques années des espaces où des artistes trop souvent invisibilisé-es peuvent apparaître, créer et être reconnu-es.

Créée officiellement en 2023, La Cerveille Rose est une association loi 1901 fondée par des artistes polyvalent-es convaincu-es que **la création est à la portée du corps et de l'esprit de chacun-e**, et que **la vie est avant tout une rencontre**. Bien avant sa formalisation juridique, son équipe était déjà engagée dans des projets d'art adapté en Haute-Vienne. L'association est aujourd'hui composée de cinq membres permanents bénévoles et d'un réseau d'artistes collaborateur-ices. Sa démarche repose sur une attention constante aux **capacités créatives et aux singularités de chacun-e**.

À travers des expérimentations artistiques, citoyennes et sociales, La Cerveille Rose cherche à **bousculer les préjugés**, à rendre visibles les capacités de participation, d'action et de création de toutes et tous, personnes âgées, personnes vivant avec un handicap mental, publics dits vulnérables. Ses projets sont volontairement **inclusifs, festifs et collectifs**. Ils prennent des formes multiples : fresques, spectacles, carnivals, éditions, installations. L'association collabore avec des foyers de vie, des EHPAD, des écoles, des collectivités, des associations et des artistes, dans une logique de **mise en commun**.

Notre crédo : se prendre la tête sans se triturer le cerveau, et proposer des manières légères de jouer et de faire société ensemble.

Les expériences accumulées ont conduit l'équipe à multiplier ateliers et rencontres avec des publics vulnérables, en mobilisant des compétences variées : édition, textile, sérigraphie, fresque, céramique, accompagnement artistique. Un principe fondamental guide l'ensemble : **l'individualité doit s'affirmer dans toute sa singularité pour trouver sa juste place dans le collectif**. Chaque personne offre à la collectivité autant de surfaces d'échange que de facettes de son être. En multipliant ces surfaces, La Cerveille Rose œuvre à **renforcer le maillage** de ce qui nous relie.



Un projet né de collaborations artistiques fondatrices

La MAPAA prend racine dans plusieurs expériences artistiques structurantes :

Ça Mijote (2021)

Une fresque collective réunissant **18 résident-es et 4 artistes de street art**, en partenariat avec Limousinart et la Ville de Limoges.

La ville devient support.

Des univers graphiques déjà puissants apparaissent. Le projet révèle l'existence de véritables écritures plastiques chez plusieurs participant-es.

Le Monde à l'Envers (2023)

Dix jours de création au Village des Gâtines (Fondation John Bost, Bellac).

Quatorze costumes conçus collectivement.

Un carnaval présenté lors du **Maxi Carnaval du lac de Saint-Pardoux**, devant plus de **2 000 spectateur-trices**.

Les artistes occupent une place centrale, visible, reconnue, dans un événement culturel de territoire.

Utopie (juillet 2024)

Ce projet a abouti à la création d'un **livre d'illustration** entièrement conçu par des résident-es de la Fondation John Bost et des jeunes de la Communauté de communes du Haut Limousin en Marche. De la conception des dessins à la mise en couleur, en passant par l'élaboration de l'histoire, ce projet a matérialisé la collaboration fructueuse entre deux publics qui se rencontrent rarement et souvent s'ignorent. Il illustre la capacité de la MAPAA à créer des passerelles artistiques et sociales, où la co-crédation devient un outil de rencontre et de reconnaissance mutuelle.

Un besoin identifié

Ces projets ont mis en lumière un besoin profond et durable : **expression – visibilité – reconnaissance**. Une question s'est imposée : **Où créer quand on veut continuer ?**

C'est de cette question qu'est née la MAPAA.

Le projet dépasse l'enjeu quantitatif de l'accès à la pratique artistique.

Il vise à démontrer la **valeur distinctive de ces artistes**, à nourrir la création contemporaine par leurs apports singuliers, et à provoquer un **changement systémique** dans la manière dont la société perçoit la contribution des personnes vivant avec un handicap mental.

Dans les ateliers précédents, de véritables œuvres ont émergé, témoignant de **compétences créatives authentiques**.

La MAPAA se constitue ainsi comme une maison dédiée aux pratiques artistiques adaptées, offrant :

- des ateliers exigeants,
- un accompagnement personnalisé,
- des perspectives de qualification et de professionnalisation pour certain-es artistes.

L'atelier artistique n'est plus une occupation : il devient un **lieu d'émergence**, un soutien à l'apparition d'artistes vivants avec des limitations, et une réponse à un enjeu universel : **l'accès de toutes et tous à l'art et à la création**.





5. Pour qui est la MAPAA ?

Des artistes avant tout

Public concerné

La MAPAA s'adresse à des **artistes adultes** vivant avec une **déficience intellectuelle** et/ou un **trouble du spectre de l'autisme**. Leur parcours est encore trop souvent lu à travers des grilles fonctionnelles, psychiques ou médicales. Le projet opère un **déplacement de regard** : le handicap n'y est jamais envisagé comme un manque à compenser, mais comme une **manière singulière d'habiter le monde**, de percevoir, de composer et de produire des formes. Dans ce cadre, le handicap mental, également nommé déficience intellectuelle, est entendu au sens de l'**Organisation mondiale de la santé**, comme un **développement intellectuel incomplet ou arrêté** affectant notamment les capacités cognitives, la communication, la motricité et l'autonomie sociale (OMS, 2016). Il se distingue du handicap psychique, qui relève de la maladie mentale et affecte principalement la mise en œuvre des capacités plutôt que les capacités intellectuelles elles-mêmes (OMS, 2016).

Les artistes accueilli.es à la MAPAA ne sont pas défini.es par leurs limitations, mais par leur **capacité à créer**. Ils et elles développent des écritures plastiques propres, rendent visibles des univers intérieurs, construisent des œuvres. La création n'y est ni un soin ni une occupation, mais une **nécessité intérieure** et un **espace de reconnaissance artistique** à part entière.

Artistes accueilli.es aujourd'hui

Aujourd'hui, huit artistes participent aux ateliers de

la MAPAA. Ils et elles viennent de plusieurs foyers de vie de l'agglomération : **Deltaplus, PEP 87-24, Fondation des Amis de l'Atelier**. Ils arrivent avec leurs gestes, leurs obsessions, leurs formes, leurs silences.

Trois portraits d'artistes

Patrick Tisseuil développe une pratique fondée sur la répétition et le protocole. Il trace des carrés au feutre ou à la craie noire : petits ou grands, parfois traversés de cercles, parfois colorés. Le geste se rejoue, identique et pourtant toujours différent. À force d'itération, un langage plastique s'affirme. Ce n'est ni un exercice ni une recherche de correction, mais une manière d'être au monde par la forme. Ses dessins échappent à la désignation immédiate : ils s'inscrivent dans un espace où la maîtrise du geste ouvre vers l'abstraction, voire vers une pensée graphique autonome.

Mireille Georges, à l'inverse, construit un répertoire d'archétypes : fleurs, maisons, soleils. Elle décline ces figures au feutre, dans une économie de moyens volontaire, sur une palette restreinte de quatre couleurs. Les formes sont simples, presque élémentaires, mais la nervosité du trait et les aplats au crayon de couleur produisent une vibration constante. Il ne s'agit pas de représenter mais de faire émerger un monde intérieur. Sa pratique affirme une autre manière d'habiter la création : directe, pulsionnelle, sans filtre, inscrite dans une nécessité de produire et de faire trace.

Nicolas Lamourre développe une pratique nourrie par sa passion pour l'automobile, qui constitue le cœur de son langage plastique. Il superpose pastels gras, acrylique, feutres et crayons, sans hiérarchie entre les médiums. À partir de sa propre documentation, il décline modèles et marques de voitures. L'écriture s'intègre aux dessins pour nommer, désigner, suggérer la vitesse. Celle-ci apparaît aussi par le pointillisme et la superposition des couleurs. Sa pratique rend visible une expérience du mouvement et de l'énergie, portée par un besoin constant de produire.



6. Présentation du dispositif MAPAA

Implantation et cadre

Lieu : ENSAD Limoges

Fréquence : chaque lundi après-midi

Durée : 3 heures

Cadre : école d'art, lieu de recherche et de transmission

Être accueilli à l'École nationale supérieure d'art et de design (ENSAD) de Limoges constitue un geste fondateur. L'ENSAD fait partie des dix écoles nationales supérieures d'art placées sous la tutelle directe du ministère de la Culture. Elle délivre les diplômes DNA (grade licence) et DNSEP (grade master), et propose des formations en art, design d'objet, céramique et bijou contemporain. Depuis 2015, elle s'est dotée d'un laboratoire de recherche, le CCE, et collabore avec l'Université de Limoges pour la formation d'un master (CCIC) et du doctorat de recherche-crédation. Chaque année, l'école invite une cinquantaine d'artistes, théoricien·nes, chercheur·euses et praticien·nes à intervenir dans le cadre de conférences et de workshops.

Françoise Seince, directrice de l'ENSAD :

« L'Ensad Limoges est une école nationale qui bénéficie d'un soutien financier public à plus de 90 % via le Ministère de la Culture. Ce contexte nous engage à favoriser l'accès de tous à la pratique artistique dans le respect des moyens et de la diversité. Il nous a donc semblé tout naturel d'accueillir le dispositif

MAPAA afin d'offrir un cadre pré-professionnalisant comme pour l'ensemble de nos étudiants. Développer une pratique dans un lieu d'enseignement comme le nôtre, contribue à une légitimité que nos usagers recherchent et qui soutient leur pratique et leur développement pour s'affirmer comme artistes à part entière. Nous avançons progressivement dans le projet et souhaitons pouvoir créer des passerelles entre les différents usagers de l'école afin de favoriser une meilleure connaissance réciproque. Nous sommes un lieu ouvert et riche de la grande variété des pratiques qui s'y épanouissent. »

Cet environnement offre à la MAPAA un terrain exceptionnel de travail : un espace vivant, habité par des étudiant·es en formation, par des artistes, par des chercheur·euses, par des matériaux, des gestes et des savoirs en circulation permanente.

Cette implantation à l'ENSAD devrait permettre :

- de **déconditionner** les artistes de leurs lieux de vie habituels,
- d'installer l'atelier comme un véritable **lieu de création autonome**,
- de favoriser les rencontres, les regards croisés, les circulations entre pratiques.



Un lieu pour créer autrement : habiter une école d'art

Habiter une école d'art, pour la MAPAA, n'est pas un simple décor : c'est une position politique. Elle affirme que les artistes vivant avec un handicap mental ont pleinement leur place dans les lieux de savoir, de création et de recherche artistique. À la MAPAA, créer n'est ni un loisir ni un outil thérapeutique, c'est une manière d'exister et de dialoguer avec son environnement. Les ateliers sont des espaces où leurs singularités peuvent se déployer librement.

Inspirée du **Jeu de Peindre d'Arno Stern**, la MAPAA offre un cadre où le geste s'exprime sans jugement, dans le respect du rythme et de l'élan de chacun-e. Cette approche rejoint les pédagogies actives de **Freinet** et **Montessori**, où apprentissage et création naissent de l'expérience, de l'action et du projet, favorisant autonomie et confiance. L'accompagnement s'inspire également de **Félix Deligny**, par son attention aux gestes et aux formes non verbales, et de **Howard Gardner**, dont la théorie des intelligences multiples permet de reconnaître et de valoriser des compétences singulières souvent invisibilisées dans les cadres normatifs.

L'école devient ainsi un **laboratoire vivant** : les matériaux, les formes et les techniques sont explorés, adaptés, répétés et réinventés, dans une démarche proche des ateliers expérimentaux de certaines écoles supérieures d'art, notamment à Rennes ou à Bourges.

Les échanges avec des structures telles que l'**atelier La Passerelle** à Cherbourg (Romuald Reutimann) ou le **CREAHM** ont permis à l'équipe de la MAPAA de mieux comprendre l'importance d'une relation de confiance et d'une rencontre artistique et humaine entre accompagnant.es et accompagné.es.

La Passerelle, atelier d'arts plastiques pour adultes vivant avec une déficience intellectuelle, accueille une vingtaine de participant.es de 20 à 60 ans et plus,

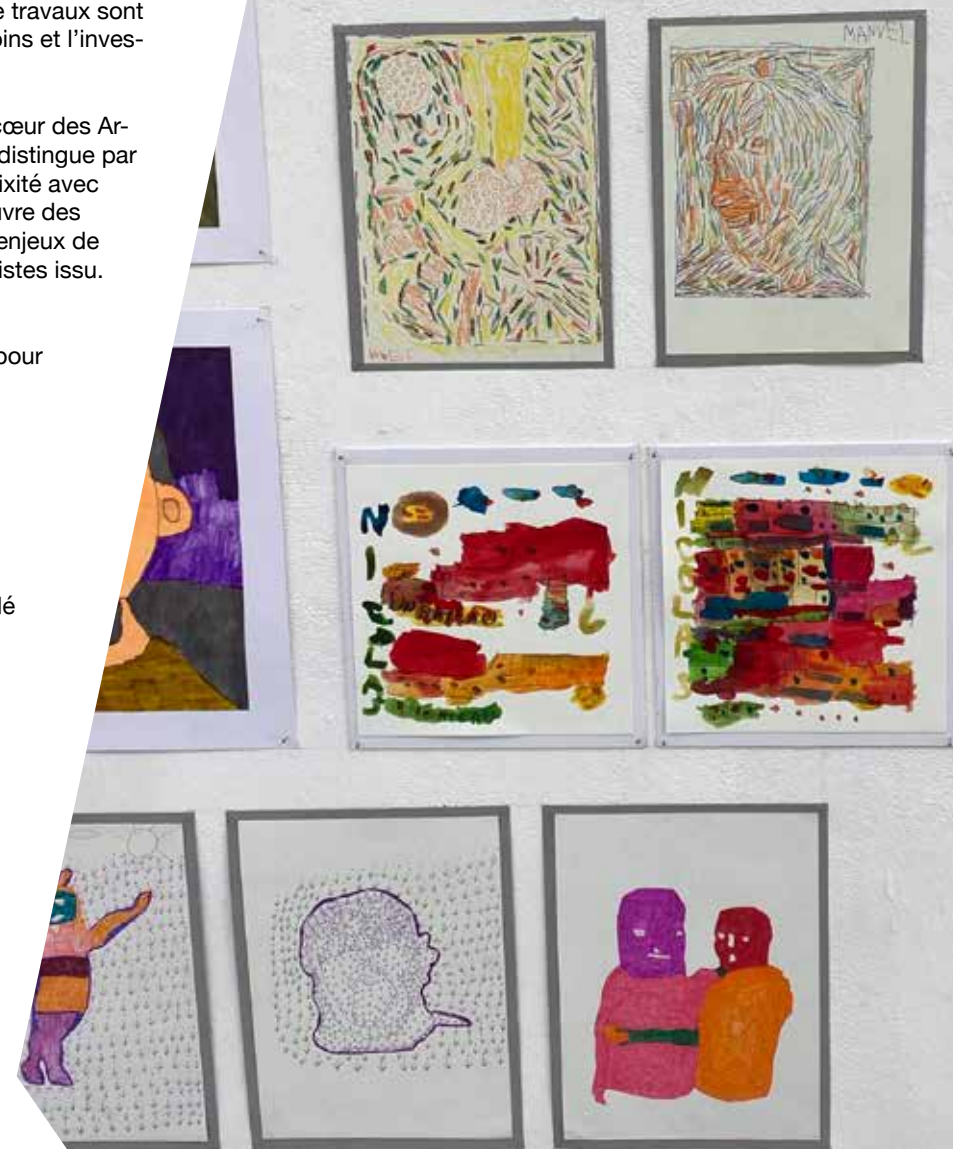
travaillant en ESAT, en foyer de vie, ou accueillis en famille. Il se veut un espace de détente, d'expression et de découverte, où les propositions de travaux sont adaptées au cas par cas, selon les besoins et l'investissement de chacun-e.

La vision de l'**atelier Grand S**, situé au cœur des Ardennes dans une ancienne caserne, se distingue par ses pratiques artistiques favorisant la mixité avec l'art contemporain. Cet axe de travail ouvre des perspectives enthousiasmantes sur les enjeux de collaboration et de co-création entre artistes issus d'horizons différents.

Chaque atelier de la MAPAA est conçu pour favoriser :

- l'autonomie,
- la confiance en soi,
- la reconnaissance artistique.

L'ensemble des productions y est abordé dans une logique où chacune peut être considérée comme une œuvre à part entière.





7. Comment travaillons-nous ?

L'atelier comme laboratoire vivant

Principes fondamentaux

Dans ce laboratoire vivant qu'est la MAPAA, les séances sont organisées selon des principes clairs qui structurent la pratique artistique. La MAPAA fonctionne comme un **atelier de recherche et de création** : on n'y vient pas simplement pour « faire une activité », mais pour travailler et expérimenter. Comme le souligne **Luc Boulangé** (1987), les outils et les techniques influencent profondément l'œuvre produite. Offrir une diversité de médiums, de formats et de gestes permet à chaque artiste de trouver la forme qui lui correspond.

Trois principes structurent chaque séance :

1. Liberté du geste

Chacun-e est libre dans ses choix de sujets, de formats, de rythmes, de techniques. Aucun modèle unique n'est imposé et aucun modèle normatif strict n'est à atteindre.

2. Exigence artistique

La liberté n'exclut pas l'exigence. Les artistes sont accompagnés dans l'approfondissement de leur langage plastique : répétition, précision du geste, cohérence des séries, exploration des matières, attention portée aux détails.

3. Respect absolu des singularités

Le temps de chacun-e est respecté. Les manières de faire, d'être, de se concentrer, de s'exprimer, verbales ou non, sont considérées comme des composantes essentielles de la création. L'atelier devient ainsi un espace où l'on peut **chercher**, se tromper, recommencer, s'acharner, abandonner, reprendre.

Déroulement d'un atelier

Chaque séance de 3 heures s'inscrit dans un dispositif structuré, à la fois rassurant et flexible.

Accueil

Les artistes arrivent progressivement. Ils et elles retrouvent leur place, leurs outils, leurs œuvres en cours. Le temps s'ouvre.

Temps de création

Chacun-e se met au travail à son rythme. Certain-es entrent immédiatement dans la production, d'autres observent, se déplacent, choisissent leurs matériaux.

L'artiste accompagnant circule, observe, soutient, propose, ajuste les outils, sans jamais imposer de forme ni de contenu.

Temps d'échange

En fin de séance, un temps collectif permet de regarder les œuvres produites, de nommer ce qui a été fait, de valoriser les démarches, de renforcer la reconnaissance mutuelle.

Ce rituel participe à la construction d'une **identité d'artiste**.

En amont du lancement de la MAPAA, trois ateliers de deux heures ont été organisés dans chacun des foyers de vie partenaires. Ces temps de rencontre ont permis d'identifier les résident.es intéressé.es par la démarche, d'observer leurs modes d'engagement artistique, ainsi que leur capacité à s'inscrire dans un processus de création au long cours. Il ne s'agissait pas de procéder à une sélection sur des critères normatifs, mais de repérer les personnes pour lesquelles la MAPAA pouvait constituer un espace pertinent de recherche, d'expression et de construction artistique.





Accompagnement artistique

L'accompagnement artistique repose sur une posture professionnelle spécifique : **être présent-e sans diriger, soutenir sans contraindre, proposer sans imposer**. L'objectif n'est pas de « faire faire », mais de permettre à chaque artiste de **trouver son propre chemin**. Cette posture engage également un choix politique fondamental : reconnaître la personne accompagnée comme sujet créateur, et non comme simple bénéficiaire d'une activité occupationnelle.

L'artiste accompagnant travaille à :

- adapter les outils et supports,
- lever les obstacles techniques,
- encourager la persévérance,
- structurer les démarches sur le long terme.

Il ou elle aide à faire émerger des **écritures plastiques singulières**, à construire des séries cohérentes, à affirmer des univers propres. L'atelier devient ainsi un espace de **professionnalisation progressive**, sans jamais perdre sa dimension sensible, joyeuse et profondément humaine.



8. Ce que la MAPAA transforme

Pour les artistes accompagnés.es

La MAPAA transforme profondément la place que ces personnes en situation de handicap mental occupent dans leur propre vie. Ils et elles ne sont plus perçu-es uniquement comme des personnes à accompagner, mais comme des **créateur·rices reconnu·es**, engagé·es dans un travail de recherche et capables de produire des œuvres exigeantes et singulières. La pratique artistique favorise le développement du pouvoir d'agir des artistes (Le Bossé, 2012) : ils et elles deviennent auteur·trices de leurs choix, de leurs formes et de leur place dans le monde.

Des échanges réguliers avec les référent·es des institutions médico-sociales et les familles contribuent à valoriser le travail des artistes et à soutenir leur estime personnelle.

La pratique artistique devient :

- un espace de valorisation personnelle,
- un lieu de construction de l'estime de soi,
- un moyen d'affirmer une identité d'artiste.

Créer, c'est faire des choix. Faire des choix, c'est reprendre du pouvoir sur sa propre existence. Pour des personnes à qui la société laisse rarement la possibilité de décider, cette autonomie constitue un bouleversement intime et durable.

Pour les institutions culturelles

La présence de la MAPAA au sein de l'ENSAD peut être envisagée comme un **déplacement des cadres habituels**.

Elle invite à interroger les pratiques existantes en ma-

tière de pédagogie, de création et de transmission. La MAPAA s'affirme ainsi comme un **espace d'expérimentation d'une inclusion effective**, fondée sur les pratiques plus que sur les principes, en donnant une réalité concrète aux enjeux qu'elle porte.

Nous faisons l'hypothèse que cette dynamique permettra aux étudiant·es, aux enseignant·es et aux équipes administratives de découvrir **d'autres manières de créer, d'apprendre et de regarder**.

Pour les structures médico-sociales

La MAPAA offre aux professionnel·les des structures médico-sociales un **rôle central** en tant que médiateur·rices entre les ateliers et les résident·es. Comme le soulignent Sousa Pereira, Pinto Thomas et Jacot (2020), ces professionnel·les facilitent l'accès des participant·es aux ateliers et accompagnent la continuité entre la vie institutionnelle et la pratique artistique. Leur implication permet de soutenir les résident·es dans la participation aux activités, tout en valorisant leur engagement et leurs productions. Ce rôle de liaison favorisera également nous espérons la co-construction de projets artistiques inclusifs.

Pour la société

En donnant une visibilité publique aux œuvres et aux artistes, la MAPAA agit sur les représentations sociales du handicap mental. Les expositions, les rencontres, les projets hors-les-murs déplacent les regards. Ils produiront de nouvelles narrations : des récits où les personnes vivant avec un handicap mental apparaissent comme des **acteur·trices culturel·les et producteur·trices de sens**. La MAPAA contribue ainsi à une société plus perméable, plus ouverte, plus vivante.





9. Perspectives et développement du projet

Structuration et pérennisation

La MAPAA est aujourd'hui dans une phase de consolidation. L'enjeu principal est désormais de **pérenniser le dispositif, tant sur le plan humain, artistique que financier.**

Les priorités identifiées sont :

- la stabilisation des partenariats institutionnels et médico-sociaux,
- la sécurisation des moyens de fonctionnement,
- la reconnaissance officielle de la MAPAA comme structure artistique à part entière.

À terme, la MAPAA vise à devenir un pôle de référence pour les **pratiques artistiques adaptées** à l'échelle régionale, voire nationale.

Déploiement artistique

L'accès aux réseaux de reconnaissance artistique, galeries, expositions, critiques, médias, demeure un enjeu majeur pour les artistes vivant avec un handicap mental (Heinich, 2001). Des structures telles que le **CREAHM** et **Mir'Arts**, **L'Atelier Goldstein**, **Atelier Grand S** illustrent l'importance de dispositifs capables de soutenir l'entrée de ces artistes dans le champ de l'art contemporain, sans les assigner à une catégorie à part. Créer sans jamais être vu est une forme d'effacement.

Plusieurs axes de développement sont en cours :

• Expositions publiques

Présenter les œuvres dans des lieux d'art contemporains, centres d'art, médiathèques, galeries, espaces publics.

• Résidences d'artistes croisées

Accueillir des artistes professionnel·les au sein de la MAPAA et permettre à certain·es artistes de la MAPAA d'intégrer des résidences extérieures.

• Éditions et publications

Catalogues, livres d'artistes, impressions, objets éditoriaux permettant de diffuser les œuvres et les démarches.

• Création de parcours de professionnalisation

Pour les artistes qui le souhaitent : accompagnement vers des statuts, des expositions, des ventes, une reconnaissance économique de leur travail.

Rayonnement et transmission

La MAPAA souhaite également développer :

- des actions de sensibilisation/formation à destination des professionnel·les de l'art, de l'éducation et du médico-social,
- des rencontres publiques, conférences, journées d'étude,
- des collaborations avec des écoles d'art, universités et centres de recherche

Il s'agit de partager une méthodologie, une éthique,

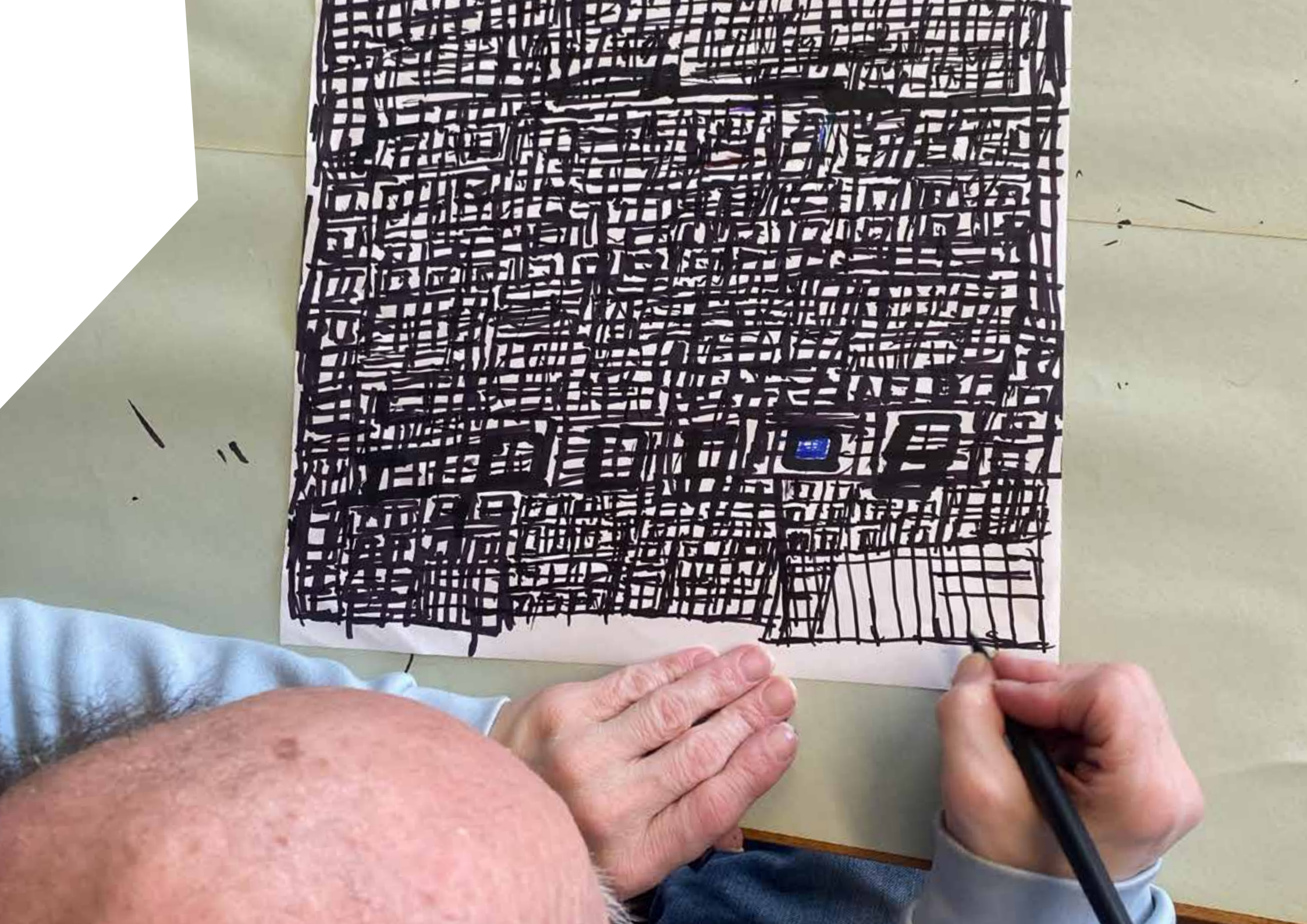
une manière de penser la création et l'inclusion par la pratique.

Une utopie concrète

La MAPAA n'est pas un projet utopique au sens irréalisable. C'est une **utopie concrète**.

Un lieu où la création devient un droit effectif. Un espace où des artistes trop longtemps invisibles prennent place, produisent, exposent, transforment. Un lieu où l'art ne répare pas : **il ouvre.**





10. Un ancrage territorial et culturel

La MAPAA s'inscrit pleinement dans son territoire en développant des collaborations étroites avec les structures médico-sociales et les acteurs culturels locaux. Ces partenariats permettent de créer des passerelles entre la pratique artistique et la vie sociale des participant-es, tout en valorisant et en reconnaissant leurs œuvres dans un contexte local vivant et partagé.

Partenariats avec les structures médico-sociales

La MAPAA s'inscrit dans la **Convention de collaboration « Culture et Santé »**, qui souligne les enjeux croisés des politiques culturelles, de santé et médico-sociales et reconnaît l'art comme vecteur d'inclusion et de légitimité pour les artistes vivant avec un handicap mental.

Elle collabore avec plusieurs établissements :

- **Foyer de vie Jeanne Chauveau** : accueil non médicalisé pour personnes handicapées (EANM), Bosmie L'Aiguille
- **Fondation Delta Plus** : établissement d'accueil non médicalisé, Limoges
- **Fondation Les Amis de l'Atelier** : Saint-Just-le-Martel

Ces partenariats facilitent la participation des résident-es aux ateliers et valorisent leur engagement et leurs productions dans leur environnement quotidien.

Partenariats avec les acteurs culturels locaux

La MAPAA envisage de nouer des échanges avec des institutions culturelles, en vue de contribuer progressivement à une dynamique artistique territoriale accessible et vivante, notamment avec :

- **Le Musée Cécile Sabourdy** (Vicq-sur-Breuilh) : expositions d'art inclassable, valorisation des artistes Naïfs, Bruts et Singuliers.
- **La Métive** (Moutier d'Ahun) : résidence artistique pluridisciplinaire favorisant le dialogue entre artistes et habitant-es et le développement de projets artistiques locaux.

Participation à des événements et séminaires

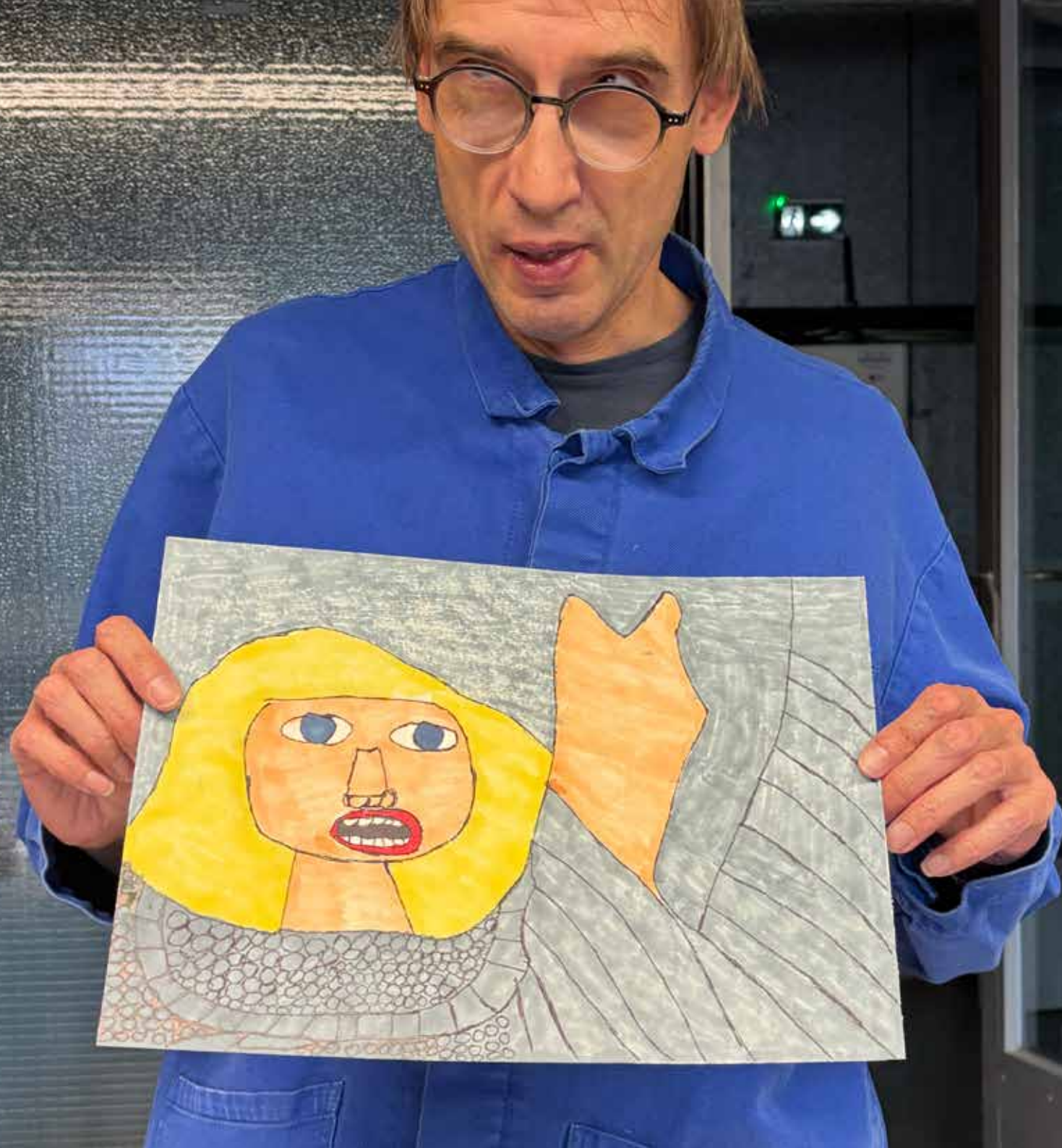
La MAPAA intervient dans des rencontres professionnelles et académiques pour partager son expérience et enrichir la réflexion sur la création inclusive : Séminaire **Culture et Santé**, 4 juin 2024, Présentation des projets de coopération culture et santé, Cité internationale de la Bande dessinée et de l'image, Angoulême

Table ronde #3 « Recherche en sciences de l'inclusivité, formation artistique et accueil des étudiant-es et artistes en situation de handicap », 3-4 décembre 2024 : échanges sur l'inclusivité des formations et la création adaptée, ministère de la Culture – DRAC Nouvelle-Aquitaine, l'ARS, Les Singuliers Associés et le pôle Culture et Santé, avec le soutien de CRR, Théâtre de l'Union – CDN, ENSAD et La Broussaille.

Cours **Médiation et accessibilité culturelle**, mai 2025, Université de Limoges : sensibilisation des étudiant-es aux enjeux de l'inclusivité et de l'accompagnement artistique.

Ainsi, la MAPAA s'inscrit dans une dynamique visant à renforcer son rôle de passerelle entre artistes, institutions et territoire, en agissant à la fois dans les structures médico-sociales, le paysage culturel local et les espaces de formation et de réflexion.





11. Soutiens et perspectives

Soutiens institutionnels

La MAPAA et La Cerveille Rose bénéficient du soutien de la DRAC Nouvelle-Aquitaine et de l'ENSAD Limoges, qui permettent de développer un projet artistique exigeant, durable et ambitieux, et renforcent la légitimité de l'initiative tout en favorisant les partenariats et les actions de sensibilisation.

12.2 Et demain ? Faire durer, approfondir, transmettre

La MAPAA se projette dans le temps long pour accompagner, soutenir et valoriser les pratiques artistiques des personnes vivant avec un handicap mental.

• **Approfondir les pratiques artistiques** : les ateliers continueront à offrir des expériences guidées et sécurisées, favorisant exploration, répétition et invention dans un cadre clair.

• **Poursuivre l'identification et la recherche de nouveaux artistes**

• **Valorisation, visibilité et transmission** : les créations ont vocation à être diffusées à travers des expositions, des publications et des rencontres publiques, et certain-es artistes pourront, selon les situations, accéder progressivement à des parcours de professionnalisation.

• **Formation et sensibilisation des professionnel·les** : la MAPAA prévoit de renforcer le dialogue entre accompagnement, création et culture, en ouvrant des espaces de rencontre et de transmission autour des pratiques inclusives.

• **Documenter l'expérience artistique en situation de handicap** : la MAPAA envisage un carnet de terrain afin de suivre l'expérience en cours, croisant observations, paroles recueillies et analyse sociologique, pour relier le vécu des artistes à des cadres théoriques et interroger leur inclusion dans le champ artistique.

• **Design et outils créatifs** : un enrichissement des ateliers via le design inclusif et des outils adaptés (matériaux sensoriels, outils numériques intuitifs) pourrait soutenir la créativité tout en respectant la singularité de chaque expression.

• **Pistes de développement et collaborations** : ouverture aux étudiant·es de l'ENSAD (échanges créatifs « ping-pong »), accueil d'artistes extérieurs, participation à des défis ou projets collectifs pour stimuler la créativité et confronter les artistes à de nouvelles contraintes (ex. Sprintz, collectif de graphistes et illustrateur·trices de Limoges).



13. Organisation, gouvernance et partenariats

Équipe artistique

L'équipe opérationnelle de la MAPAA comprend deux artistes accompagnateur-trice-s, **Xavier Millon** et **Aude Louzé**, complétée ponctuellement par des artistes extérieurs.

- **Xavier Millon** : peinture, dessin, graphisme ; approche centrée sur l'humain et les instants de vie ; enseignant
- **Aude Louzé** : professeur d'arts appliqués, éco-matériaux et textile ; approche favorisant la liberté d'expression et l'exploration de la singularité des participant-es.

Sophie Louzé Merlet, enseignante spécialisée en IME (Institut médico-éducatif), conseille l'équipe artistique sur la structuration des ateliers en s'appuyant sur la pédagogie Montessori, favorisant l'autonomie, l'expérimentation et l'adaptation aux besoins singuliers des participant-es.

La MAPAA souhaite inviter régulièrement des artistes aux compétences variées à intégrer certaines séances afin d'apporter de nouveaux regards, méthodologies et approches, complémentaires à celles des deux artistes accompagnateur.trices, et enrichir ainsi la diversité des expériences proposées aux participant-es

Coordination du projet

- **Anne-Florence Louzé**, sociologie, formation et coordination de projet ; approche pouvant intégrer une dimension de recherche (carnet de terrain) ; supervision des activités, coordination des équipes, suivi des partenariats et collaborations.

Partenariats avec les structures médico-sociales
En complément de sa fonction d'artiste accompagnateur, **Xavier Millon** joue un rôle clé dans la liaison avec les structures médico-sociales. Il facilite la participation des résident-es aux ateliers, soutient les échanges entre institutions et MAPAA, et veille à ce que les projets artistiques s'inscrivent de manière cohérente dans le quotidien et les besoins des artistes accompagnés.

Les partenariats actuels incluent plusieurs établissements :

- **Foyer de vie Jeanne Chauveau** (Bosmie L'Aiguille)
- **Fondation Delta Plus** (Limoges)
- **Fondation Les Amis de l'Atelier** (Saint-Just-le-Martel)





Bibliographie / Références

- Association Mir'Arts, ASA-Handicap mental, Suisse. Mir'Arts. <https://www.asahm.ch/mirarts>
- Bigé, E. (2023). Mouvementements. Écopolitique de la danse. Éditions du commun.
- Boulangé, L. (1987). Art et handicap mental. CREAHM ASBL.
- Boulangé, L., & Lambert, J.-L. (1981). Les Autres : expressions artistiques chez les handicapés mentaux. P. Mardaga.
- CREAHM. Philosophie. <https://creahm.ch/fr/page/philosophie>
- Le Sociographe (2023), Accéder à la scène : enjeux de la professionnalisation des artistes en situation de handicap, hors-série n° 16, Sociographe, Éditions Sociographe.
- Gardou, C. (2012). La société inclusive, parlons-en ! Érès.
- Gardner, H. (1983). Les formes multiples de l'intelligence. Odile Jacob.
- Heinich, N. (2001). La sociologie de l'art. La Découverte.
- Le Bossé, Y. (2012). Sortir de l'impuissance. Invitation à soutenir le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités. Éditions Ardis.
- Ministère de la Culture & Ministère des Solidarités et de la Santé. Convention de collaboration « Culture et Santé » : Enjeux croisés liés aux politiques culturelles, de santé et médico-sociales. [Document officiel].
- Organisation mondiale de la santé. (2016). Définition du handicap.
- Rhodes, C. (2000). L'art outsider - Art brut et création hors normes au XXème siècle, Univers De L'art (numéro 88), Thames & Hudson.
- Sousa Pereira, D., Pinto Thomas, M., & Jacot, O. (2020). L'Art'monie de deux mondes. Travail de Bachelor, HETS Genève.
- Stern, A. (1980). Le Jeu de Peindre. Des-clée de Brouwer.
- Stiker, H.-J. (2005). Corps infirmes et sociétés. Essais d'anthropologie historique, Dunod.





La MAPAA et L'association La Cerveille Rose sont soutenues par la Direction régionale des affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine et l'école nationale supérieure d'art et de design Limoges.

La M.A.P.A.A. se tient à votre disposition pour vous rencontrer.

Pour toute information :
 . associationlacervellerose@gmail.com
 . Tel. 06.27.64.54.81

Pour nous suivre : @lacervellerose

Janvier 2026

